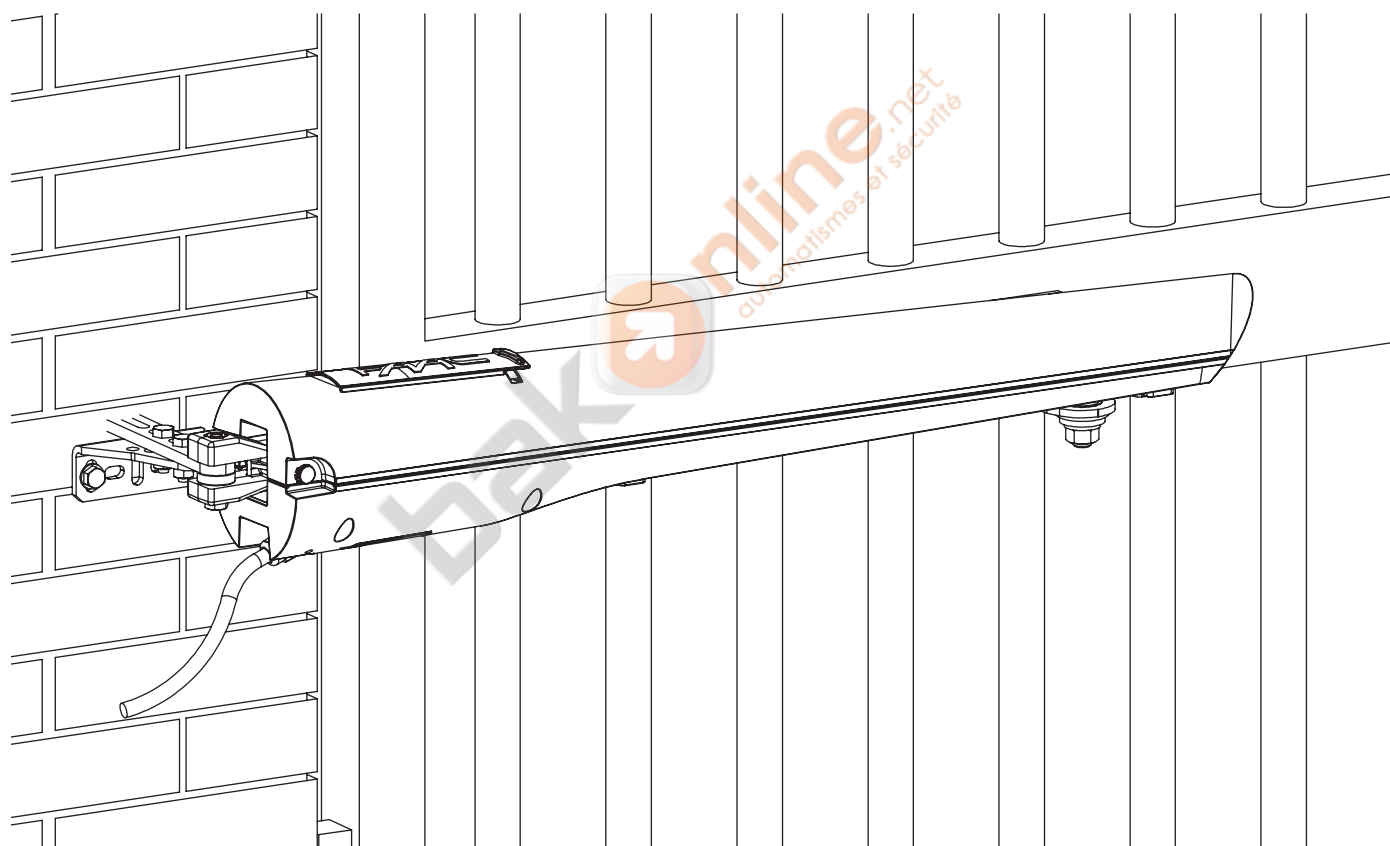


S418



FAAC

<http://www.bakonline.net/>

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR MACHINES DIRECTIVE 2006/42/CE

Fabricant FAAC S.p.A.

Adresse Via Benini 10, 41013 Zola Predosa, Bologna, ALIE

Déclareur L'opérateur mod.

- Est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 2006/42/CE
- Est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes:
 - Directive basse tension
 - Directive compatibilité électromagnétique

On déclare en outre que la mise en service de l'outillage est interdite tant que la machine de laquelle sera incorporé ou dont il devient un composant n'a pas été identifiée et déclarée conforme aux conditions de la Directive 2006/42/CE et modifications successives transposée dans la législation nationale par le DPR n° du juillet

Bologna Mars

L'Administrateur Délégué

FRANÇAIS

CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- ATTENTION** Il est important pour la sécurité des personnes de suivre la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.
- Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
- Les matériaux d'emballage matière plastique polystyrène etc ne doivent pas être laissés à portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- Conserver les instructions pour les références futures.
- Ce produit est conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et le représenter une source de danger.
- FAAC décline toute responsabilité qui découlerait d'un usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
- Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive à proximité de gaz ou de fumées inflammables constituant un grave danger pour la sécurité.
- Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN et EN.
- Pour les Pays extra CEE l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales mais également le respect des Normes susmentionnées.
- FAAC n'est pas responsable du non respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN et EN.
- Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation.
- Prévoir sur le secteur d'alimentation de l'automatisme un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de type A avec interruption bipolaire.
- Vérifier qu'il y ait un montage en installation un interrupteur différentiel avec un seuil de mA.
- Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti écrasement formée d'un contrôle du couple et surtout parfois nécessaire en vérifiant le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point.
- Les dispositifs de sécurité norme EN permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les risques mécaniques du mouvement comme l'écrasement l'acheminement le cisaillement.
- On recommande que toute installation soit dotée d'un panneau de signalisation lumineuse d'un panneau de signalisation fixé de manière appropriée sur la structure de la fermeture ainsi que des dispositifs cités au point.
- FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme et des composants utilisés dans l'installation n'appartient pas à la production FAAC.
- Utiliser exclusivement pour l'entretien des pièces FAAC originales.
- Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui l'installe les instructions pour l'Usager fournies avec le produit.
- Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
- Ne pas permettre aux enfants ou aux personnes ayant des capacités physiques mentales et sensorielles limitées ou dépourvues de l'expérience de l'information nécessaires d'utiliser l'application en question.
- Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- Le transit entre les voyants ne doit avoir lieu que lorsque le portail est complètement ouvert.
- L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à une personne qualifiée FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.
- Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.

Remarques pour la lecture de l'instruction

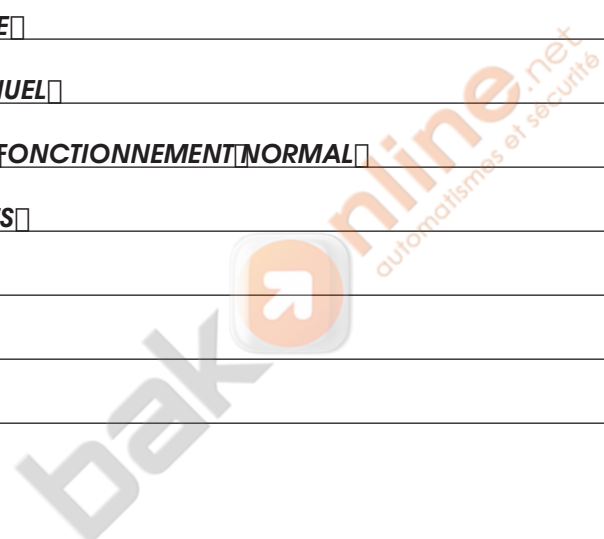
Lire ce manuel d'installation dans son ensemble avant de commencer l'installation du produit

Le symbole souligne des remarques importantes pour la sécurité des personnes et le parfait état de l'automatisme

Le symbole attire l'attention sur des remarques concernant les caractéristiques ou le fonctionnement du produit

INDEX

DESCRIPTION	page
DIMENSIONS	page
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	page
INSTALLATION	page
DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES Installation standard	page
CONTRÔLES PRELIMINAIRES	page
COTES D'INSTALLATION	page
INSTALLATION DES OPÉRATEURS	page
CÂBLAGE DE L'OPÉRATEUR	page
ARRÊTS MÉCANIQUES	page
ESSAI DE L'AUTOMATISME	page
FONCTIONNEMENT MANUEL	page
RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL	page
APPLICATIONS SPÉCIALES	page
ENTRETIEN	page
RÉPARATIONS	page
ACCESSOIRES	page



AUTOMATISME S

DESCRIPTION

L'automatisme S pour portails battants est un opérateur électromécanique qui transmet le mouvement du vantail par un intermédiaire d'un système à vis sans fin.

Le système irréversible garantit le blocage mécanique du vantail quand le moteur n'est pas en fonction. Un dispositif pratique de déverrouillage permet l'actionnement du vantail en cas de dysfonctionnement ou de coupure de courant.

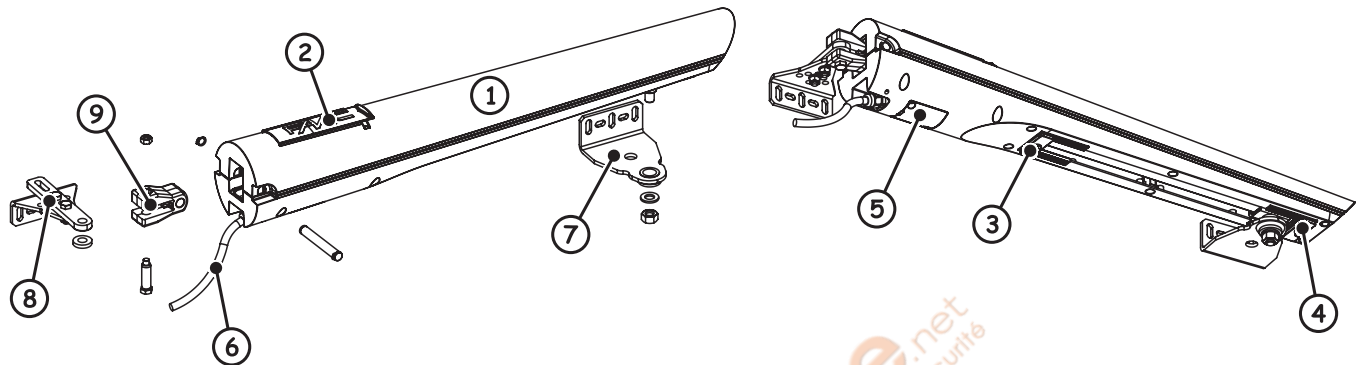
Le fonctionnement à basse tension permet de connecter des batteries tampon évitant ainsi aux coupures de courant momentanées.

La patte postérieure réglable permet d'installer l'opérateur sur les types de portails les plus disparates.

⚠ On obtient un fonctionnement correct et les caractéristiques déclarées uniquement en utilisant des accessoires et des dispositifs de sécurité et une centrale de commande FAAC.

⚠ L'absence d'un dispositif d'embrayage mécanique exige pour garantir la sécurité anti-écrasement l'utilisation d'une centrale de commande d'embrayage électronique réglable.

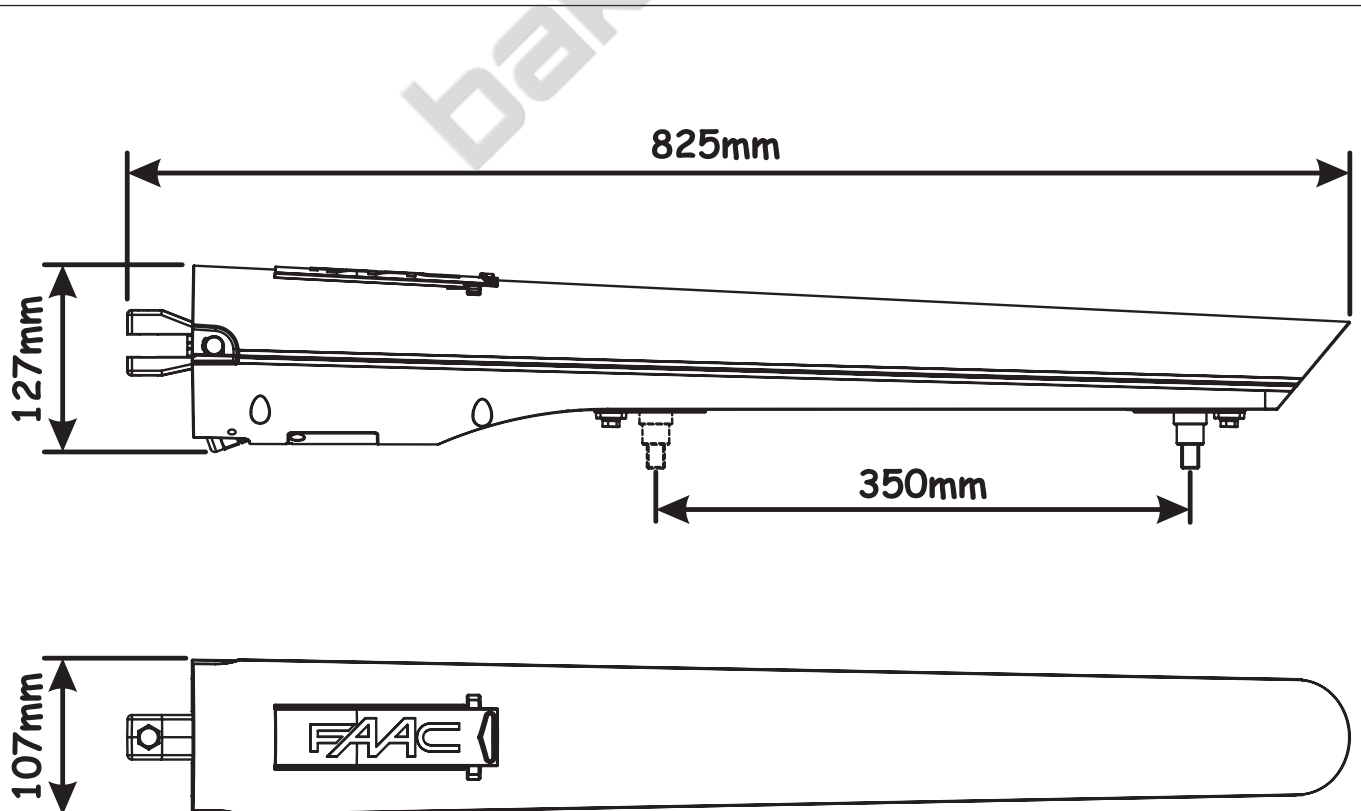
⚠ L'automatisme S a été conçu et construit pour contrôler l'accès de véhicules en milieu domestique. Toute autre utilisation doit donc être évitée.



Rep	Description	Rep	Description
1	Opérateur	5	Câble d'alimentation
2	Dispositif de déverrouillage	6	Patte antérieure
3	Arrêt mécanique en fermeture	7	Patte postérieure réglable
4	Arrêt mécanique en ouverture	8	Patte d'attache postérieure
9	Couvercle câblage		

Fig

DIMENSIONS



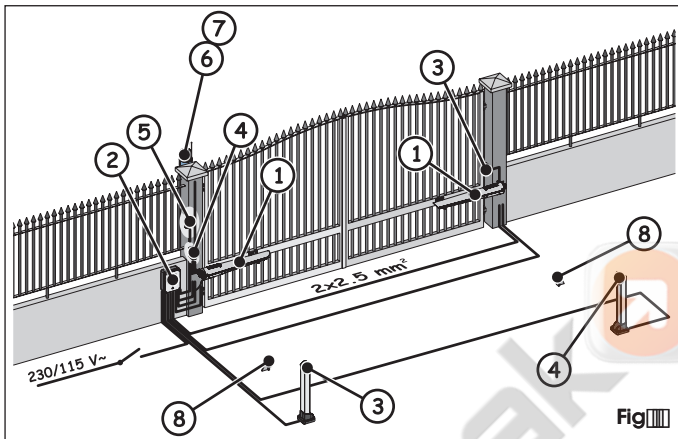
Fig

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques techniques	Symbol
Alimentation Vcc	□□
Puissance nominale W	□□
Courant absorbé A	□□□
Poussée maxi daN	□□□
Course mm	□□□□
Vitesse cm/s	□□□
Vantail maximum m	□□□□
Type et fréquence d'utilisation C	□□ cycles/jour
Cycles consécutifs C	□□
Température d'utilisation °C	□□□□□□
Poids opérateur KG	□
Indice de protection	IP□□
Dimensions opérateur	Voir fig.□□
⚠ Si l'on ne souhaite pas utiliser les arrêts mécaniques en ouverture et en fermeture, la course de l'opérateur atteint □□□□ mm.	
⚠ Avec des vantaux supérieurs à □□□□ m, une électroserrure est nécessaire pour garantir le blocage du vantail.	

INSTALLATION

DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES Installation standard



Rep.	Description	Câbles
□	Opérateurs	Fourni
□	Armoire électronique	□x□□□mm² □Alimentation
□	Photocellules TX	□x□□□mm²
□	Photocellules RX	□x□□□mm² Bus
□	Sélecteur à clé	□x□□□mm² □□ contacts □x□□□mm² □□ contacts
□	Lampe clignotante	□x□□□mm²
□	Antenne externe	Câble coaxial
□	Arrêts mécaniques	

Utiliser des tubes rigides et/ou flexibles adéquats pour la pose des câbles électriques.

Pour éviter toute interférence, on conseille de toujours séparer les câbles de connexion des accessoires basse tension et les câbles de commande des câbles d'alimentation en utilisant des gaines séparées.

CONTRÔLES PRELIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure du portail existant ou à réaliser doit présenter les conditions requises suivantes :

- Les éléments mécaniques de construction doivent être conformes aux Normes EN 12445 et EN 12453.
- Longueur du vantail conforme aux caractéristiques techniques de l'opérateur (paragraphe 3.1).
- Structure des vantaux solide et rigide indiquée pour l'automatisme.
- Mouvement régulier et uniforme des vantaux sans rottements.

ni déformations durant tout le mouvement.

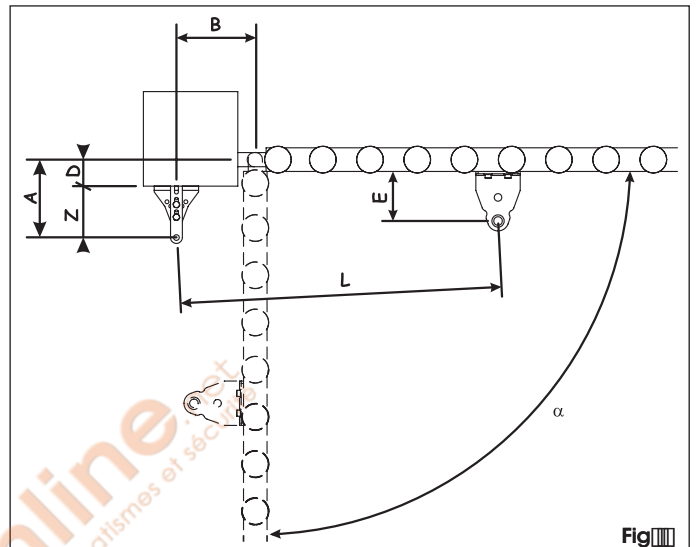
- Charnières suffisamment solides et en bon état.
- Présence au sol des butées mécaniques d'ouverture et de fermeture pas nécessaires si l'on utilise les arrêts mécaniques de l'opérateur.

On recommande d'exécuter les interventions de forge éventuelles avant d'installer l'automatisme.

⚠ La structure du portail influence directement la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.

COTES D'INSTALLATION

Pour déterminer la position de montage de l'opérateur, consulter la figure et le tableau correspondant. Il est opportun de décider durant cette phase si l'on souhaite utiliser ou non les arrêts mécaniques de l'opérateur. En cas échéant, la course utile de l'opérateur augmente et les cotes A et B doivent être modifiées.



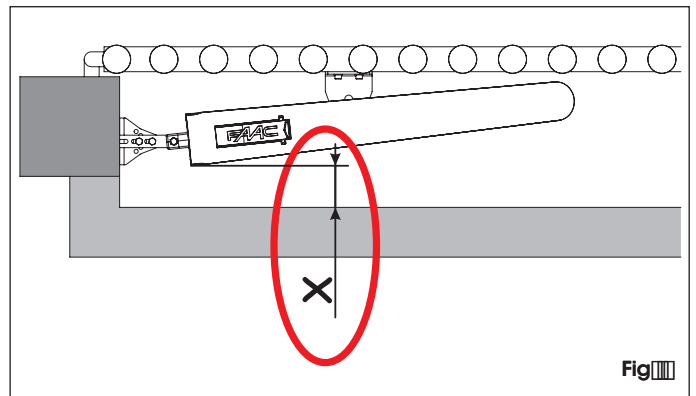
	α	A	B	C	D	Z	L	E
Avec les arrêts mécaniques	□□°	□□□	□□□	□□□	□□	□□	□□□	□□□
	□□□°	□□□	□□□	□□□	□□	□□	□□□	□□□
Avec l'arrêt mécanique en ouverture	□□°	□□□	□□□	□□□	□□	□□	□□□	□□□
	□□□°	□□□	□□□	□□□	□□	□□	□□□	□□□
Sans arrêts mécaniques	□□°	□□□	□□□	□□□	□□	□□	□□□	□□□
	□□□°	□□□	□□□	□□□	□□	□□	□□□	□□□

□ Course utile de l'opérateur.

□ Cote maximale.

□ Cote minimale.

⚠ Une fois l'opérateur installé, vérifier que la cote X de la figure soit supérieure à □□□□ mm. Si la cote est inférieure à □□□□ mm, réaliser un essai d'impact d'après la norme UNI/EN □□□□□□ et vérifier que les valeurs relevées soient conformes à la norme UNI/EN □□□□□□. Si les valeurs relevées ne correspondent pas aux prescriptions de la norme, est NÉCESSAIRE de protéger la zone avec un dispositif de protection conforme à la norme UNI/EN □□□□□□.



Si les dimensions du pilier ou la position de la charnière ne permettent pas d'installer l'opérateur réaliser une niche dans le pilier d'après la figure pour maintenir la cote A déterminée précédemment. Les dimensions de la niche doivent permettre une installation aisée de l'opérateur. Ne pas limiter la rotation et permettre l'actionnement du dispositif de déverrouillage.

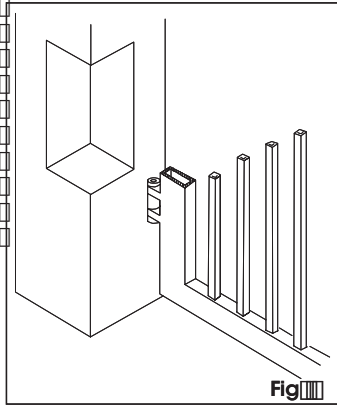


Fig 1

La patte postérieure réglable sur différentes positions facilite la procédure d'installation en s'adaptant aux différents types de portail limitant les éventuelles modifications nécessaires pour respecter les cotes A et B. La figure illustre quelques positions de la patte. Toutes les positions intermédiaires aux positions illustrées sont possibles. Il faut choisir des positions qui permettent le montage de la patte en utilisant les deux vis de fixation.

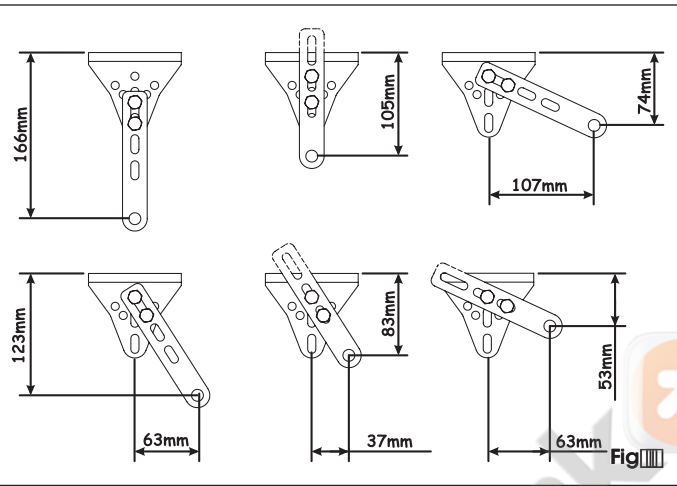


Fig 2

RÈGLES GÉNÉRALES POUR LA DÉTERMINATION DES COTES D'INSTALLATION

- Pour obtenir des ouvertures du vantail $\alpha > 90^\circ$ **A = B = C**
- Pour obtenir des ouvertures du vantail supérieures à 90° **A < B < C**
- Des cotes A et B inférieures déterminent des vitesses périphériques supérieures du vantail
- Limiter la différence entre la cote A et la cote B à un maximum de 10 cm. Des différences supérieures provoquent des variations de vitesse durant le mouvement d'ouverture et de fermeture du portail.
- Maintenir la cote Z de manière à ce que l'opérateur ne heurte pas le pilier.
- Les arrêts mécaniques interviennent au début et à la fin de la course sur 10 mm. Ne pas exploiter toute la course de l'opérateur car cela pourrait réduire ou annuler le champ de réglage.

INSTALLATION DES OPÉRATEURS

Pour installer correctement les opérateurs procéder comme suit :

- Fixer la partie fixe de la patte postérieure dans la position déterminée précédemment en utilisant des systèmes de fixation adéquats. Si les piliers sont en fer on peut souder directement la patte sur le pilier. Voir figures et fig 3.
- Durant les opérations de fixation contrôler avec un niveau à bulle l'horizontalité parfaite de la patte.

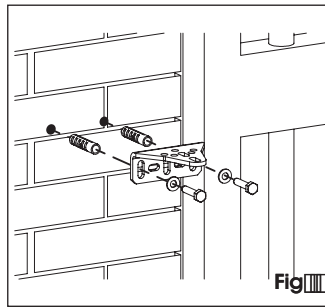


Fig 3

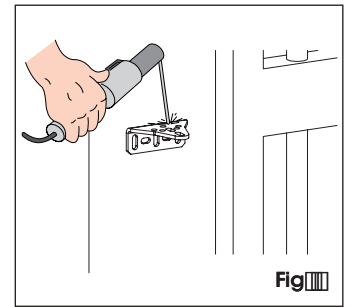


Fig 4

Assembler la patte postérieure d'après la figure de manière à respecter les cotes A et B déterminées précédemment.

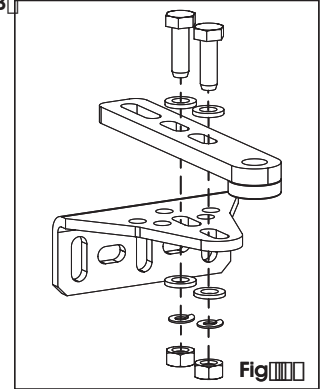


Fig 5

Assembler la patte d'attache postérieure de l'opérateur d'après la figure.

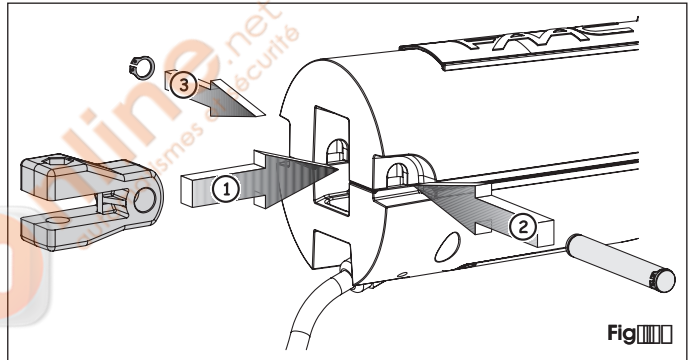


Fig 6

Vérifier que la patte d'attache antérieure se trouve dans la position indiquée dans la figure avec l'arrêt mécanique en fermeture ou dans la figure dans l'arrêt mécanique en fermeture. Dans le cas contraire mettre momentanément l'opérateur sous tension pour positionner la patte d'attache.

Pour cela on peut utiliser une batterie de 12V cc.

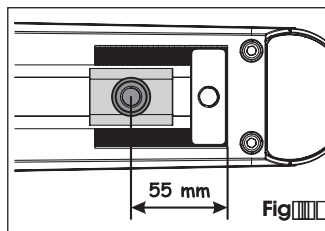


Fig 7

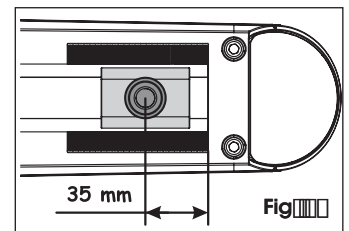


Fig 8

Assembler la patte antérieure d'après la figure.

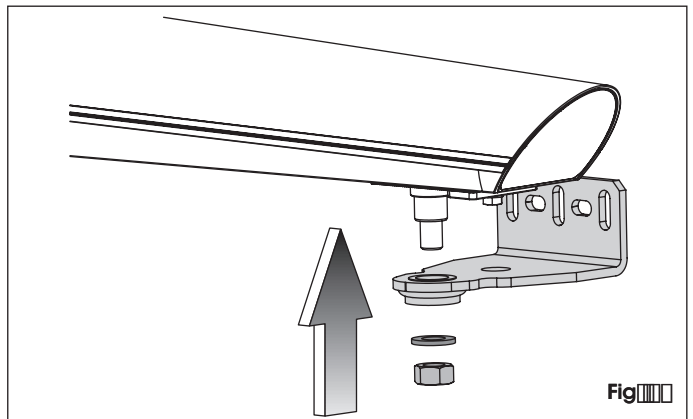
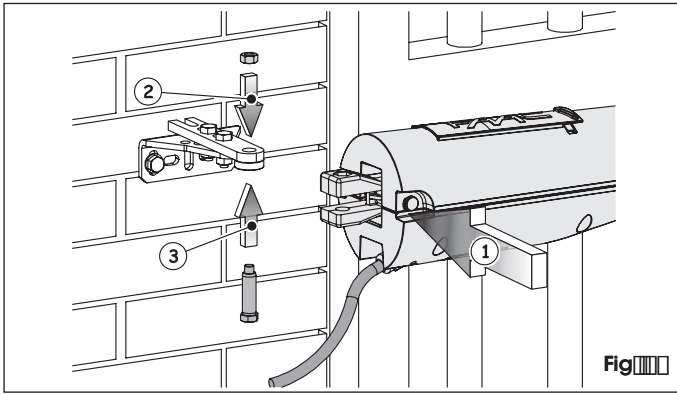
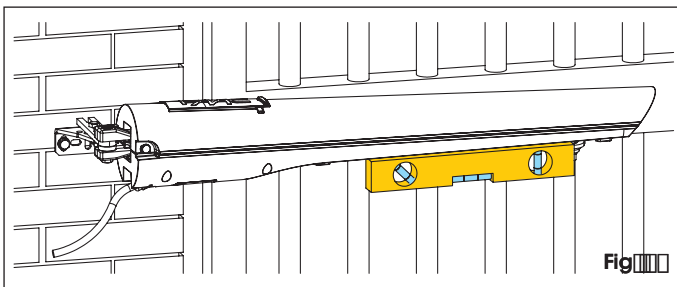


Fig 9

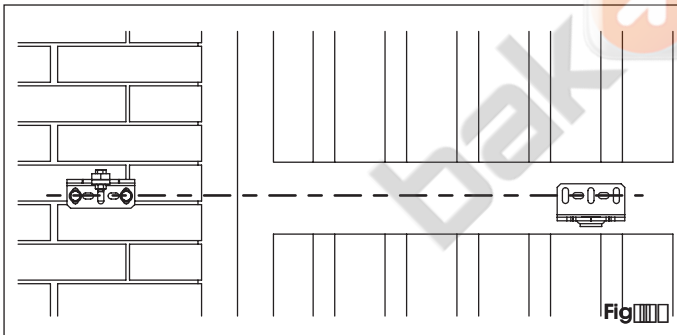
Fixer l'opérateur à la patte postérieure d'après la figure en utilisant l'axe fourni



- Amener le vantail du portail dans la position de fermeture
- Approcher l'opérateur du vantail avec la patte correspondante
- Contrôler l'horizontalité de l'opérateur avec un niveau de bulle d'après la figure et le fixer provisoirement avec des étaux et deux points de soudure



L'axe des trous de fixation de la patte antérieure doit être aligné sur l'axe des trous de fixation de la patte postérieure voir figure. La structure du portail ne permet pas une fixation solide. Intervenir sur la structure du portail en réalisant une base d'appui solide

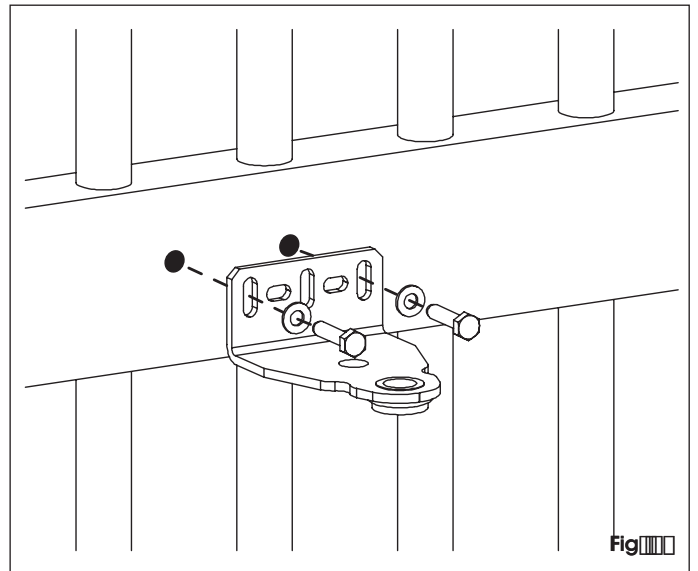


Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel voir paragraphe et actionner manuellement le vantail en vérifiant qu'il exécute toute ouverture souhaitée en s'arrêtant au niveau des arrêts mécaniques

Si durant l'essai l'opérateur heurte le vantail du portail on peut augmenter l'écart voir figure jusqu'à un maximum de mm en utilisant des cales d'épaisseur adéquates à interposer entre la patte antérieure et le vantail du portail

- Exécuter les éventuelles interventions correctives et répéter les opérations à partir du point
- Fixer définitivement la patte antérieure en utilisant des systèmes de fixation adéquats d'après la figure

Si on décide de souder la patte directement sur le vantail libérer momentanément l'opérateur. Attendre que la patte ait refroidi avant de remonter l'opérateur



CÂBLAGE DE L'OPERATEUR

L'opérateur est fourni avec le câble déjà câblé. Si nécessaire remplacer le câble par un câble pour pose mobile d'extérieur EXHORN

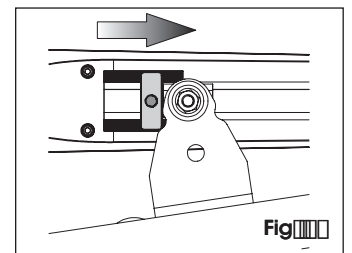
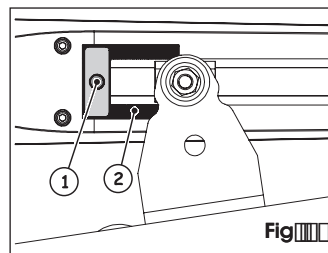
ARRÊTS MÉCANIQUES

L'opérateur est équipé d'une série d'arrêts mécaniques en ouverture et fermeture. On peut utiliser la place des butées mécaniques du vantail pour le réglage des arrêts agir comme suit

ARRÊT MÉCANIQUE EN OUVERTURE

- Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel voir paragraphe
- Amener manuellement le vantail en position d'ouverture
- Desserrer la vis de fixation figure. Il n'est pas nécessaire d'extraire complètement la vis
- Déplacer l'arrêt mécanique de proximité de la patte d'attache antérieure d'après la figure
- Serrer de nouveau la vis de fixation

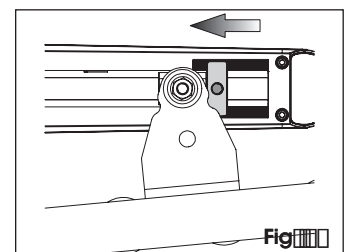
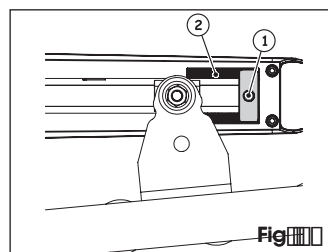
L'arrêt mécanique travaille accouplé à un secteur denté figure. En cas d'obstacles durant l'actionnement vérifier que l'accouplement est libre. NE PAS REALISER DE PERÇAGES



ARRÊT MÉCANIQUE EN FERMETURE

- Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel voir paragraphe
- Amener manuellement le vantail en position de fermeture
- Desserrer la vis de fixation figure. Il n'est pas nécessaire d'extraire complètement la vis
- Déplacer l'arrêt mécanique de proximité de la patte d'attache antérieure d'après la figure
- Serrer de nouveau la vis de fixation

L'arrêt mécanique travaille accouplé à un secteur denté figure. En cas d'obstacles durant l'actionnement vérifier que l'accouplement soit libre. NE PAS REALISER DE PERÇAGES



ESSAI DE L'AUTOMATISME

- Une fois que toutes les connexions électriques nécessaires ont été réalisées, mettre le système sous tension et programmer la centrale suivant les exigences. Voir les instructions correspondantes.
- Procéder à l'essai de l'automatisme et de tous les accessoires connectés en vérifiant surtout les dispositifs de sécurité.
- Remettre à l'utilisateur final le livre d'instructions pour l'utilisateur et l'instruire sur le fonctionnement correct et l'utilisation de l'automatisme.

FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il faut actionner l'automatisme manuellement en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'opérateur, agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit :

- Mettre l'installation hors tension en agissant sur le disjoncteur différentiel en amont de l'installation.
- Faire coulisser le capuchon de protection (figure 1) et (2).
- Introduire la clé de déverrouillage fournie (figure 1) et la tourner en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt (figure 2). La position de déverrouillage est signalée par un cadenas ouvert.
- Actionner le vantail manuellement.

⚠ Pour maintenir le fonctionnement de l'opérateur en mode manuel, il est absolument nécessaire de laisser le dispositif de déverrouillage dans sa position actuelle et l'installation hors tension.

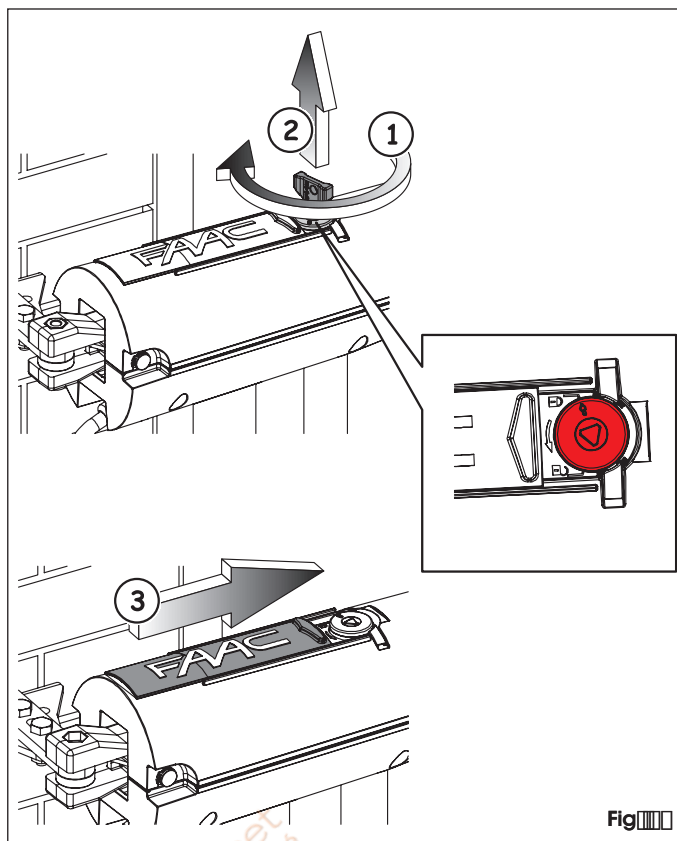


Fig. 1

APPLICATIONS SPÉCIALES

Toute application différente de celles qui sont décrites dans ce manuel est FORMELLEMENT INTERDITE.

ENTRETIEN

Afin d'assurer dans le temps un fonctionnement correct et un niveau de sécurité constant, exécuter tous les six mois un contrôle général de l'installation en faisant particulièrement attention aux dispositifs de sécurité. Avec les instructions pour l'utilisateur, on fournit un formulaire pour l'enregistrement des interventions.

RÉPARATIONS

L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à du personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.

ACCESSOIRES

Pour les accessoires disponibles, voir catalogue FAAC.

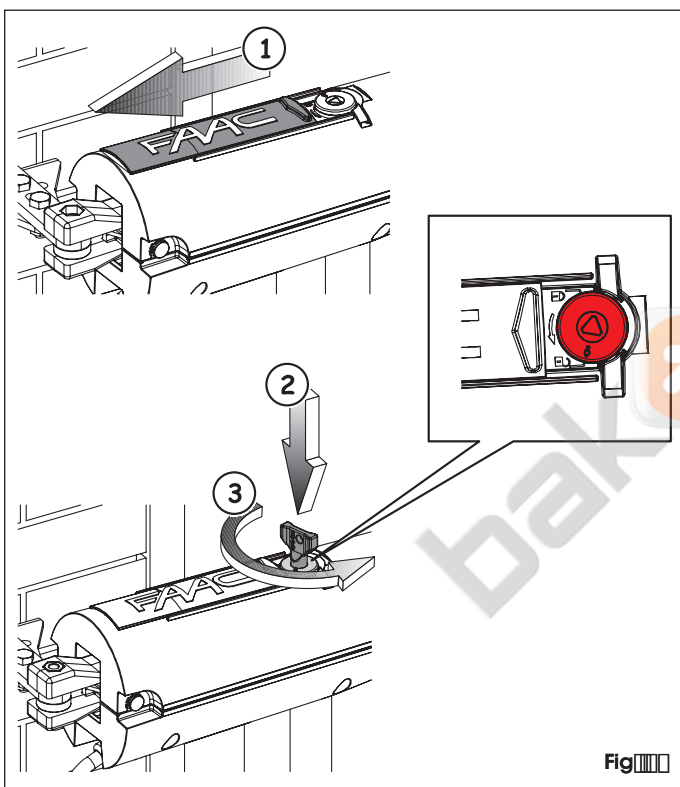


Fig. 2

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

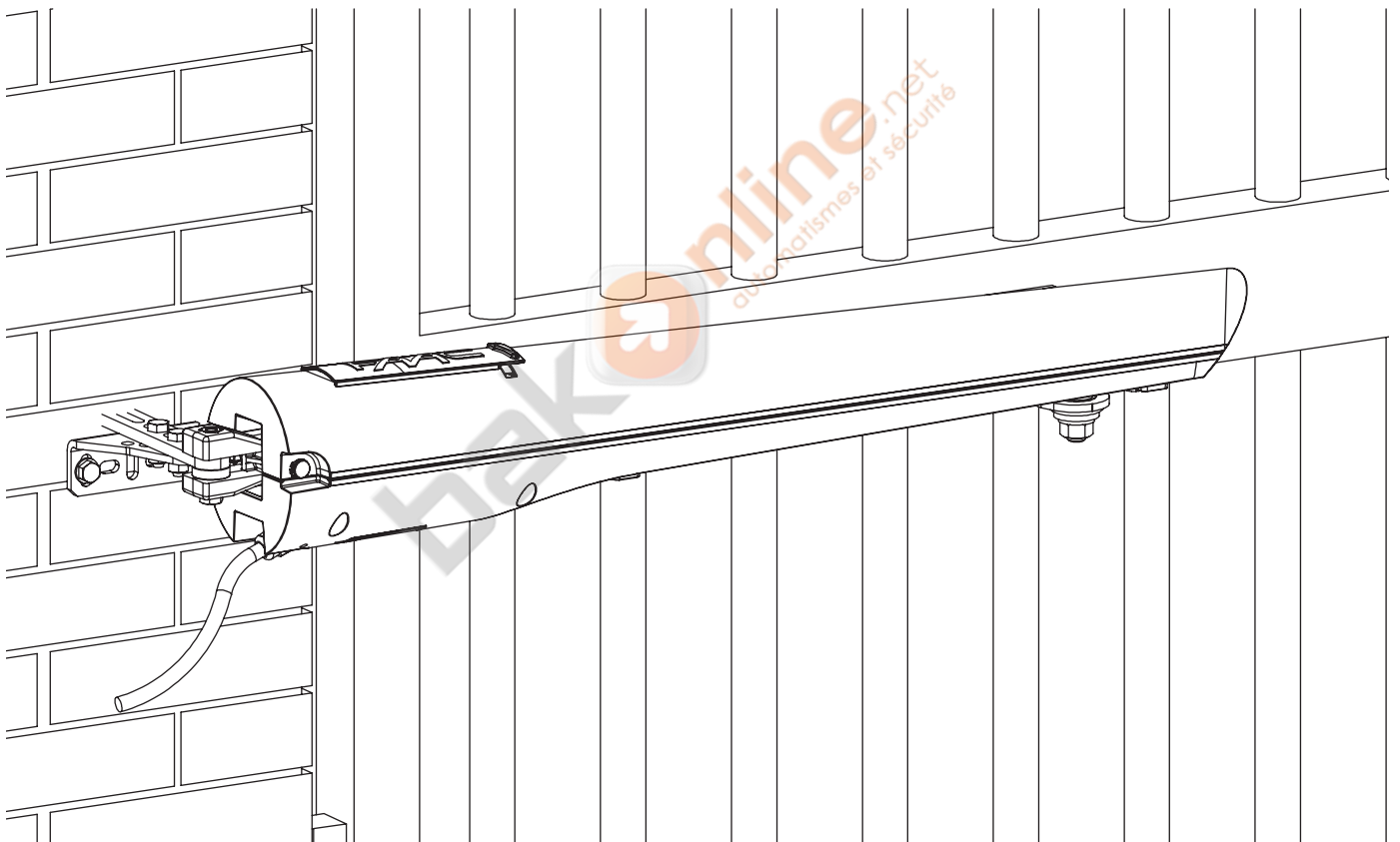
Pour rétablir la condition de fonctionnement normal, agir comme suit :

- S'assurer que l'installation est hors tension.
- Tourner la clé de déverrouillage en sens horaire jusqu'à son arrêt (figure 1) et extraire la clé (figure 2). La position de blocage est signalée par un cadenas fermé.
- Fermer le capuchon de protection (figure 1) et (2).
- Actionner le vantail manuellement jusqu'à ce que l'on perçoive l'embrayage du dispositif. Le vantail se bloque.
- Mettre l'installation sous tension et exécuter deux manœuvres pour vérifier le rétablissement de toutes les fonctions de l'automatisme.

⚠ Durant le premier cycle, l'opérateur pourrait ne pas exécuter correctement les ralentissements. Attendre quoi qu'il en soit la fin du cycle et redonner une commande d'ouverture.

S418

Guida per l'utente - User's guide
Instructions pour l'utilisateur - Guía para el usuario
Anweisungen für den Benutzer - Gebruikersgids



FAAC

<http://www.bakonline.net/>

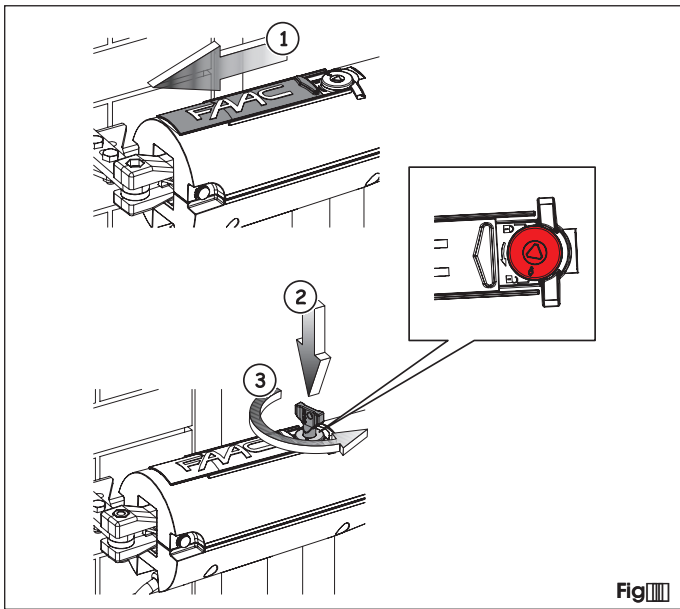


Fig. 1

⚠ Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et les conserver pour toute nécessité future éventuelle

RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- S'il est correctement installé et utilisé, l'automatisme FAAC garantit un haut niveau de sécurité. Par ailleurs, quelques règles simples de comportement peuvent éviter bien des accidents.
- Ne pas stationner et interdire aux enfants, aux personnes et aux choses de stationner près de l'automatisme et en particulier durant le fonctionnement.
- Éloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif générateur d'impulsion pour éviter que l'automatisme ne soit actionné involontairement.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas contraindre volontairement le mouvement du portail.
- Éviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement du portail.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours efficaces et bien visibles.
- N' actionner manuellement le portail qu' après ' avoir déverrouillé.
- En cas de dysfonctionnement déverrouiller le portail pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Lorsque le fonctionnement manuel a été disposé, mettre l'installation hors tension avant de rétablir le fonctionnement normal.
- N' effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d' automation.
- Éviter toute tentative de réparation ou d' intervention directe et s' adresser uniquement à du personnel qualifié.
- Faire vérifier au moins tous les six mois l' efficacité de l' automatisme des dispositifs de sécurité et de la mise à terre par du personnel qualifié.

DESCRIPTION

L'automatisme FAAC pour portails battants est un opérateur électromécanique qui transmet le mouvement au vantail par l'intermédiaire d'un système à vis sans fin. Le système réversible garantit le blocage mécanique du vantail quand le moteur n'est pas en fonction. Un dispositif pratique de déverrouillage permet l'actionnement du vantail en cas de dysfonctionnement ou de coupure de courant. Le fonctionnement à basse tension permet de connecter des batteries tampon obviant ainsi aux coupures de courant momentanées. Pour le comportement du portail dans les différentes logiques de fonctionnement, s'adresser à l'installateur. Les automatismes disposent de dispositifs de sécurité photocellules qui empêchent la fermeture du portail en cas d'obstacle dans la zone qu'ils protègent. La signalisation lumineuse indique que le portail est en mouvement.

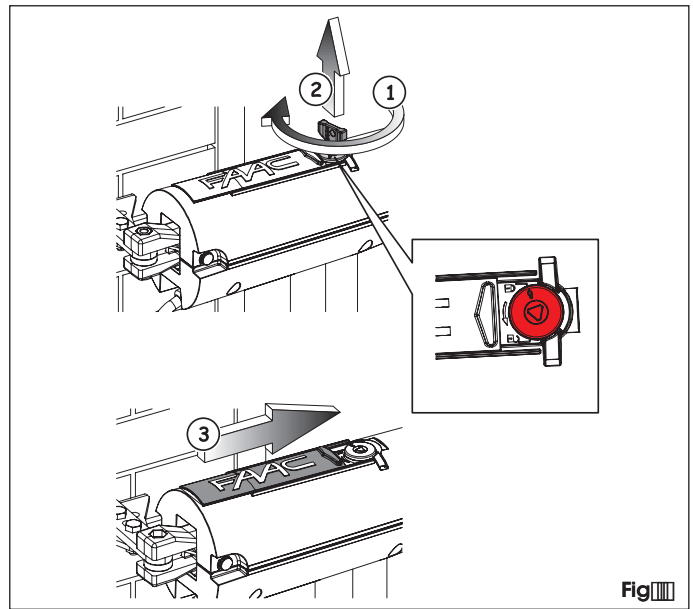


Fig. 2

FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il faut actionner l'automatisme manuellement en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'opérateur, agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit.

- Mettre l'installation hors tension en débranchant le disjoncteur différentiel en amont de l'installation.
- Faire coulisser le capuchon de protection (figure 1) et (2).
- Introduire la clé de déverrouillage fournie (figure 1) et (2) et la tourner en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt (figure 1) et (2). La position de déverrouillage est signalée par un cadenas ouvert.
- Actionner le vantail manuellement.

⚠ Pour maintenir le fonctionnement de l'opérateur en mode manuel, est absolument nécessaire de laisser le dispositif de déverrouillage dans sa position actuelle et l'installation hors tension.

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour rétablir la condition de fonctionnement normal, agir comme suit.

- S'assurer que l'installation est hors tension.
- Tourner la clé de déverrouillage en sens horaire jusqu'à son arrêt (figure 1) et (2) et extraire la clé (figure 1) et (2). La position de blocage est signalée par un cadenas fermé.
- Fermer le capuchon de protection (figure 1) et (2).
- Actionner le vantail manuellement jusqu'à ce qu'on perçoive l'embrayage du dispositif (avantail se bloque).
- Mettre l'installation sous tension et exécuter deux manœuvres pour vérifier le rétablissement de toutes les fonctions de l'automatisme.

⚠ Durant le premier cycle, l'opérateur pourrait ne pas exécuter correctement les ralentissements. Attendre qu'il en soit la fin du cycle et redonner une commande d'ouverture.

ENTRETIEN

Afin d'assurer dans le temps un fonctionnement correct et un niveau de sécurité constant, exécuter tous les six mois un contrôle général de l'installation en faisant particulièrement attention aux dispositifs de sécurité. Avec les 3 instructions pour l'utilisateur, on fournit un formulaire pour l'enregistrement des interventions.

RÉPARATIONS

L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à du personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.

ACCESSOIRES

Pour les accessoires disponibles, voir catalogue FAAC.

REGISTRO DI MANUTENZIONE / MAINTENANCE REGISTER / REGISTRE D'ENTRETIEN / REGISTRO DE MANTENIMIENTO / WARTUNGSPROGRAMM / ONDERHOUDREGISTER

Dati Impianto / System data / Données de l'installation / Datos equipo / Daten der Anlage / Gegevens installatie

Installatore / Installer / Installateur / Instalador / Monteur / Installateur	
Cliente / Customer / Client / Cliente / Kunde / Klant	
Tipo Impianto / Type of system / Type of installation / Tipo del equipo / Art der Anlage / type installatie	
Matricola / Serial No / N° de série / N° de série / Seriennummer / Seriennummer	
Data Installazione / Installation date / Date d'installation / Fecha de instalación / Installationsdatum / Datum installation	
Attivazione / Start up / Activation / Activación / Inbetriebnahme / Activering	

Configurazione Impianto / System configuration / Configuration de l'installation / Configuración del equipo / Konfiguration der Anlage / Configuratie installatie

COMPONENTE / PART / COMPOSANT / COMPONENTE / TEILE / BAUTEIL / ONDERDEEL	MODELLO / MODEL / MODÈLE / MODELO / MODELL / MODEL	MATICOLA / SERIAL NUMBER / N° DE SERIE / N° DE SERIE / SERIENNUMMER / SERIENNUMMER
Operatore / Operator / Opérateur / Operador / Antrieb / Andrijving		
Dispositivo di sicurezza / Safety device / Dispositif de sécurité / Dispositivo de seguridad / Sicherheit / tsvorrichtung / Veiligheidsvoorziening		
Dispositivo di sicurezza / Safety device / Dispositif de sécurité / Dispositivo de seguridad / Sicherheit / tsvorrichtung / Veiligheidsvoorziening		
Coppia fotocellule / Pair of photocells / Paire de photocellules / Par de fotocélulas / Fotozellenpaar / Paar fotocellen		
Coppia fotocellule / Pair of photocells / Paire de photocellules / Par de fotocélulas / Fotozellenpaar / Paar fotocellen		
Dispositivo di comando / Control device / Dispositif de commande / Dispositivo de mando / Schal / tvorrichtung / Bedieningsvoorziening		
Dispositivo di comando / Control device / Dispositif de commande / Dispositivo de mando / Schal / tvorrichtung / Bedieningsvoorziening		
Radiocomando / Radio control / Radiocommande / Radiomando / Funksteuerung / Afstandsbediening		
Lampeggiante / Flashing lamp / Lampe clignotante / Destellador / Blinkleuchte / Signaallamp		

Indicazione dei rischi residui e dell'uso improprio prevedibile / Indication of residual risks and of foreseeable improper use / Indication des risques résiduels et de l'usage impropre prévisible / Indicación de los riesgos residuos y del uso improprio previsible / Angabe der Restrisiken und der vorausehbaren unsachgemäßen Anwendung / Aanduiding van de restrisico's en van voorzienbaar oneigenlijk gebruik

Nr	Data Date Fecha Datum Datum	Descrizione l'intervention Beschreibung der Arbeiten Beschrijving ingreep	Firme Signatures Signatures Firma Unterschrift Handtekeningen
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde
□□			Tecnico Technicien Techniker Cliente Client Kunde



Le descrizioni e le illustrazioni del presente manuale non sono impegnative. La FAAC si riserva il diritto di lasciare inalterate le caratteristiche essenziali dell'apparecchiatura di apportare in qualunque momento e senza impegnarsi ad aggiornare la presente pubblicazione le modifiche che essa ritiene convenienti per miglioramenti tecnici o per qualsiasi altra esigenza di carattere costruttivo o commerciale.

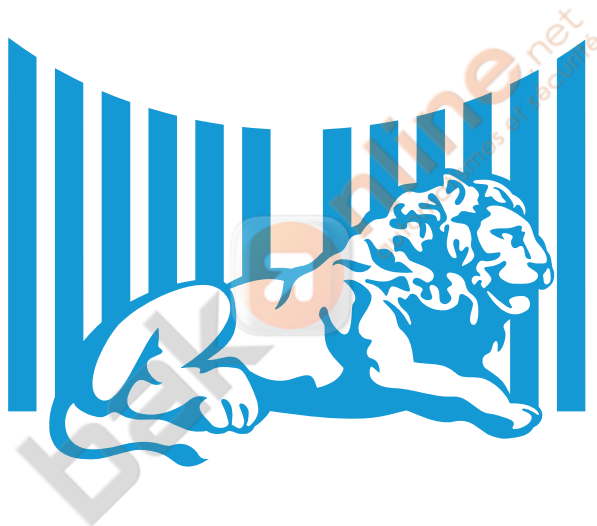
The descriptions and illustrations contained in the present manual are not binding. FAAC reserves the right whilst leaving the main features of the equipments unaltered to undertake any modifications it holds necessary for either technical or commercial reasons at any time and without revising the present publication.

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications qu'elle juge utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.

Die Beschreibungen und Abbildungen in vorliegendem Handbuch sind unverbindlich. FAAC behält sich das Recht vor, ohne die wesentlichen Eigenschaften dieses Gerätes zu verändern und ohne Verbindlichkeiten in Bezug auf die Neufassung der vorliegenden Anleitungen, technisch bzw. konstruktiv, kommerziell bedingte Verbesserungen vorzunehmen.

Las descripciones y las ilustraciones de este manual no comportan compromiso alguno. FAAC se reserva el derecho de dejando inmutadas las características esenciales de los aparatos de aportar en cualquier momento y sin comprometerse a poner al día la presente publicación todas las modificaciones que considere oportunas para el perfeccionamiento técnico o para cualquier otro tipo de exigencia de carácter constructivo o comercial.

De beschrijvingen in deze handleiding zijn niet bindend. FAAC behoudt zich het recht voor op elk willekeurig moment de veranderingen aan te brengen die het bedrijf nuttig acht met het oog op technische verbeteringen of alle mogelijke andere productie of commerciële eisen, waarbij de fundamentele eigenschappen van de apparaat gehandhaafd blijven. Zonder zich daardoor te verplichten deze publicatie bij te werken.



FAAC

FAAC S.p.A.
Via Benini
00100 Zola Predosa BO ITALIA
Tel. 051 4600000 Fax 051 4600000
www.faac.it
www.faacgroup.com



000000000000Rev

DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD PARA MÁQUINAS DIRECTIVA 2006/42/CE

Fabricante FAAC S.p.A

Dirección Via Benini 21 Zola Predosa Bologna ITALIA

Declara que El operador mod.

- Ha sido fabricado para ser incorporado en una máquina o para ser ensamblado con otras maquinarias para constituir una máquina de conformidad con la Directiva 2006/42/CE
- Cumple con los requisitos esenciales de seguridad de las siguientes directivas CEE:
 - 2004/108/CE Directiva de Baja Tensión
 - 2002/95/CE Directiva de Compatibilidad Electromagnética

Asimismo declara que no está permitido poner en funcionamiento la maquinaria hasta que la máquina en la que deberá incorporarse o de la que será un componente haya sido identificada y se haya declarado su conformidad con las condiciones de la Directiva 2006/42/CE y sucesivas modificaciones incorporada a la legislación nacional por el DPR n° 1100 de 11 de julio de 2000

Bologna de Marzo de 2000

El Administrador Delegado
A. Marcelan

ADVERTENCIAS PARA EL INSTALADOR

REGLAS GENERALES PARA LA SEGURIDAD



ATENCIÓN Es sumamente importante para la seguridad de las personas seguir atentamente las presentes instrucciones. Una instalación incorrecta o un uso impropio del producto puede causar graves daños a las personas.

- Lean detenidamente las instrucciones antes de instalar el producto.
- Los materiales del embalaje (plástico, poliestireno, etc.) no deben dejarse al alcance de los niños ya que constituyen fuentes potenciales de peligro.
- Guarden las instrucciones para futuras consultas.
- Este producto ha sido proyectado y fabricado exclusivamente para la utilización indicada en el presente manual. Cualquier uso diverso del previsto podría perjudicar el funcionamiento del producto y provocar un riesgo de peligro.
- FAAC declina toda responsabilidad derivada de un uso impropio o diverso del previsto.
- No instalen el aparato en atmósfera explosiva o presencia de gas o vapores inflamables (constituye un grave peligro para la seguridad).
- Los elementos constructivos mecánicos deben estar de acuerdo con lo establecido en las Normas EN 10000 y EN 10001.
- Para los países no pertenecientes a la CEE y además de las referencias normativas nacionales para obtener un nivel de seguridad adecuado deben seguirse las Normas que se indican a continuación.
- FAAC no es responsable del incumplimiento de las buenas técnicas de fabricación de los circuitos que se han de notarizar así como de las deformaciones que pudieran intervenir en la utilización.
- La instalación debe ser realizada de conformidad con las Normas EN 60335 y EN 60335-2.
- Quiten la alimentación eléctrica y desconecten las baterías antes de efectuar cualquier intervención en la instalación.
- Coloquen en la edad de alimentación de la automatización un interruptor omnipolar con distancia de apertura de los contactos igual o superior a 3mm. Se aconseja usar un magnetotérmico de IA con interrupción omnipolar.
- Comprueben que la instalación dispondrá de una corriente de un interruptor diferencial con umbral de 30mA.
- Verifiquen que la instalación de tierra esté correctamente realizada y conecten las partes metálicas del cierre.
- La automatización dispone de un dispositivo de seguridad antiplasta

- miento constituido por un control de par. No obstante es necesario comprobar el umbral de intervención según lo previsto en las Normas indicadas en el punto 10.
- Los dispositivos de seguridad (norma EN 10000) permiten proteger (posibles áreas de peligro de riesgos mecánicos) el movimiento (como por ejemplo el desplazamiento de la barra de corte).
- Para cada equipo se aconseja usar por lo menos una señalización luminosa (así como un cartel de señalización) de caducidad fijado a la estructura del bastidor además de los dispositivos indicados en el punto 10.
- FAAC declina toda responsabilidad relativa a la seguridad y al buen funcionamiento de la automatización si se utilizan componentes de la instalación que no sean de producción FAAC.
- Para el mantenimiento utilicen exclusivamente piezas originales FAAC.
- No efectúen ninguna modificación en los componentes que forman parte del sistema de automatización.
- El instalador debe proporcionar todas las informaciones relativas al funcionamiento del sistema en caso de emergencia y entregar al usuario del equipo el manual de advertencias que se adjunta al producto.
- No permitan que niños o personas se detengan en proximidad del producto durante su funcionamiento.
- La aplicación no puede ser utilizada por niños o personas con reducida capacidad física o mental, sensorial o personas sin experiencia o con poca necesaria formación.
- Mantengan lejos de los niños los elementos de cualquier tipo emisor de impulso para evitar que la automatización pueda ser accionada involuntariamente.
- Sólo puede transitar entre las hojas si la cancela está completamente abierta.
- El usuario debe abstenerse de intentar reparar o intervenir directamente y debe dirigirse exclusivamente al personal cualificado FAAC o al centros de asistencia FAAC.
- Todo lo que no esté previsto expresamente en las presentes instrucciones debe entenderse como no permitido.

Notas para la lectura de las instrucciones

Leer completamente este manual antes de empezar la instalación del producto.

El símbolo destaca las notas importantes para la seguridad de las personas y la integridad de la automatización.

El símbolo evidencia las notas sobre las características de funcionamiento del producto.

ESPAÑOL

ÍNDICE

DESCRIPCIÓN	pág.
DIMENSIONES	pág.
CARACTERÍSTICAS TÉCNICAS	pág.
INSTALACIÓN	pág.
PREDISPOSICIONES ELÉCTRICAS (equipo estándar)	pág.
COMPROBACIONES PREVIAS	pág.
COTAS DE INSTALACIÓN	pág.
INSTALACIÓN DE LOS OPERADORES	pág.
CABLEADO DEL OPERADOR	pág.
BLOQUEOS MECÁNICOS	pág.
PRUEBA DEL AUTOMATISMO	pág.
FUNCIONAMIENTO MANUAL	pág.
RESTABLECIMIENTO DEL FUNCIONAMIENTO NORMAL	pág.
APLICACIONES ESPECIALES	pág.
MANTENIMIENTO	pág.
REPARACIONES	pág.
ACCESORIOS	pág.